

**COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE
BEDOUES
SEANCE DU 21 DECEMBRE 2008**

SOUS LA PRESIDENCE DE M. CHRISTIAN BATAILLE, MAIRE

Présents : Messieurs TEYSSIER, ESPINASSE, LOUREIRO,
Mesdames MARTIN, BRAJON, SAUVION

Absents : Messieurs AMRANI, procuration TEYSSIER, MAINGRE
procuration ESPINASSE, et MALCLES
Madame THOMAS

Secrétaire de séance : Madame SAUVION

1. Modification budget commune

M le Maire explique qu'il s'agit d'une modification pour un montant de 561,00€ afin d'abonder le compte 2184-75.

Ensuite une modification pour abonder les chapitres 65 et 66, lesquelles sont en léger déficit d'un montant total de 438,00€.

Le Conseil municipal accepte la proposition de M le Maire.

2. Rémunération déneigement

Vu que la rémunération pour déneigement était fixée à 250,00 francs de l'heure, le Conseil municipal décide de fixer le tarif à 40,00€ de l'heure au lieu de 25,00€.